



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLECTIF GREFFES PLUS

Paris, le 17 mars 2022

Le 4<sup>ème</sup> Plan Greffe portant sur la période 2022-2026 vient d'être rendu public.

L'Agence de la Biomédecine a pris en compte nombre de contributions, dont le Manifeste publié par le Collectif Greffes Plus et présenté dans le cadre des Assises Nationales du Don d'Organes, le 14 Octobre 2021.

Plusieurs recommandations essentielles ont été relayées pour atteindre une finalité : Plus de prélèvements pour plus de greffes.

Le pragmatisme n'empêchant pas la performance, le Collectif Greffes Plus se reconnaît dans un Plan décrit comme ambitieux et novateur.

Ambitieux d'abord, avec deux éléments répondant à cette volonté :

- Un budget de 210 millions d'euros sur la période de 5 ans pour financer les nouvelles mesures définies,
- L'objectif unique, appliqué traditionnellement aux Plans précédents, cède la place à un couloir de croissance situé entre 6.760 greffes (hypothèse basse) et 8.530 greffes (cible haute).

Novateur ensuite, avec des mesures phares :

- Une formation soutenue pour rendre attractive l'activité de prélèvement, pour contribuer à la baisse du taux d'opposition tout en optimisant le recensement des donneurs potentiels,
- La mobilisation des infirmières en pratique avancée. Ce qui signifie professionnalisation des coordinations de prélèvement à travers une formation diplômante et faciliter le suivi des patients greffés,
- La systématisation des audits des centres hospitaliers, selon une périodicité renforcée, labellisation des hôpitaux pour valoriser les établissements vertueux
- Le développement assumé en France du prélèvement d'organes multi-sources pour contrecarrer la baisse régulière des décès en état de mort encéphalique. Cela se traduira par un accroissement du nombre d'hôpitaux agréés pour le protocole Maastricht III.

Le collectif Greffes+ réunit 9 associations, fédérations et fondation : l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Maryse Pour la Vie (M!PLV), l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains (FRANCE ADOT), la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'association France Rein et Greffe de Vie.



Quant à la proportion de greffes rénales réalisées à partir d'un donneur vivant, elle est portée à 20%,

- La révision des modalités de financement de l'activité de prélèvement et de greffe dans un sens plus incitatif et transparent,
- La création d'un référent à l'échelon régional, dans chaque ARS, pour piloter l'activité de prélèvement et de greffe. Dans chaque région, un plan local d'action sera élaboré avec, à terme, une appréciation des résultats par l'Agence de la Biomédecine.

Si le Collectif Greffes Plus se félicite de ces avancées, il note que la culture du don d'organes est le parent pauvre de ce plan et insiste sur la nécessité de développer une communication pertinente, inscrite dans la durée et mobilisant tous les acteurs de la filière du don d'organes.

Le Collectif Greffes Plus souhaite par ce biais développer une véritable culture du don d'organes au sein de l'hôpital et plus particulièrement des services concernés (premiers secours, réanimation...). Il souhaite aussi aboutir à une sensibilisation du public à différents niveaux, symbolisée notamment par le Ruban Vert. Cela devra impliquer l'Education Nationale, les médecins libéraux...En soi, un engagement à même de bâtir une véritable culture du don et de faire régresser un taux de refus depuis trop longtemps pénalisant.

Le collectif note aussi que les objectifs sont très (trop) prudents et espère que tout sera mis en œuvre pour atteindre la fourchette haute.

En ayant cette exigence de faire mieux, de faire davantage, le 4<sup>ème</sup> Plan Greffe doit être dès à présent la parfaite illustration de la démocratie sanitaire et à terme une réussite pour le bienfait des patients et de leurs familles.

Le Collectif Greffes Plus restera très attentif pour en accompagner le suivi à travers les comités de suivi.

*Contact Presse :*

*Collectif Greffes+ : Cédric EMILE, 06.25.51.69.02, [cedric@greffedevie.fr](mailto:cedric@greffedevie.fr)*

*Nous tenons à votre disposition professionnels de santé, témoins et témoignages*

Le collectif Greffes+ réunit 9 associations, fédérations et fondation : l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Maryse Pour la Vie (M!PLV), l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains (FRANCE ADOT), la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'association France Rein et Greffe de Vie.